

Communiqué de presse

Paris, le 23 mars 2026

TRAVAIL FORCÉ ET TRAVAIL DES ENFANTS

Le FIR publie le bilan d'une deuxième phase d'engagement avec 10 entreprises

La cible 8.7 des Objectifs de Développement Durable (ODD, cible 8.7) invite officiellement à "prendre des mesures immédiates et efficaces pour éradiquer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains et assurer l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et d'ici 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes". Malgré cet engagement pris en 2015, et selon les dernières estimations mondiales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), **27,6 millions de personnes étaient en situation de travail forcé en 2021 et, en 2024, 138 millions d'enfants à travers le monde, soit 8% de la population infantile globale, restaient touchés par le travail des enfants.**

C'est pourquoi, en 2021, le Forum pour l'Investissement Responsable a formé une coalition, composée aujourd'hui de dix de ses membres investisseurs - Amiral Gestion, Amundi, AXA IM, Candriam, LBPAM, LFDE, Mandarine Gestion (ex Meeschaert AM), OFI Invest AM, Sycomore AM, Oddo BHF AM - regroupant plus de 3 300 milliards d'euros d'actifs sous gestion, afin de soutenir la lutte contre le travail forcé et travail des enfants partout dans le monde.

Cette coalition a donné lieu à un [bilan d'une première année d'engagement](#) publié en avril 2024. L'engagement avec ces entreprises a été réalisé à l'aide d'une méthodologie d'évaluation de leur gestion des risques pour les personnes sur le travail forcé et travail des enfants, co-construite avec les membres investisseurs de la coalition et l'ONG Ressources Humaines Sans Frontières (RHSF). Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du [programme lab 8.7](#) lancé par RHSF en 2020.

La méthode se propose d'évaluer la maturité de l'entreprise sur la prévention du travail forcé et du travail des enfants au travers de quatre crans de critères:

- la connaissance du sujet
- l'engagement pris compte tenu de cette connaissance
- le ciblage de la démarche compte tenu de l'engagement
- la pertinence des mesures déployées compte tenu du ciblage

Pour chaque critère, trois niveaux de maîtrise (de 0 à 2) ont été déterminés.



Ainsi, dix entreprises françaises issues de secteurs considérés comme à forts enjeux sur ces sujets - agroalimentaire, automobile, consommation discrétionnaire, construction, hôtellerie, industries et services aux collectivités - ont été sélectionnées par les investisseurs pour déployer cette méthodologie d'évaluation et les engager à travers un dialogue constructif.

Ce second cycle d'engagement se clôture ainsi avec la publication d'un bilan final qui témoigne d'**une qualité de dialogue globalement améliorée entre les entreprises et les investisseurs sur la problématique du travail forcé et du travail des enfants, ce qui a favorisé une meilleure compréhension mutuelle, une plus grande transparence, et une prise en compte plus fine des attentes formulées par les investisseurs.** Toutefois, de nombreux axes d'amélioration subsistent. Le FIR encourage les investisseurs et les entreprises à **prolonger leur dialogue constructif dans le but de réduire réellement les risques de travail forcé et des enfants pour les personnes sur l'ensemble de la chaîne de valeur.**

[CONSULTER LE BILAN FINAL](#)

[ENGLISH VERSION](#)

Contact

Béatrice Passédat

beatrice.passedat@frenchsif.org

FIR - Forum pour l'Investissement Responsable

48 rue Sainte-Anne – 75002 Paris – France

Tél : + 33 (0)1 40 36 61 58

Le **Forum pour l'Investissement Responsable** (FIR) est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées : avocats, journalistes, universitaires... Le FIR est un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40, Club SMID...). Le Forum est également le promoteur de la Semaine de la finance responsable qui se tient chaque année à l'automne. Le FIR décerne des Prix pour la recherche académique européenne en « finance et développement durable » en association avec les *Principles for Responsible Investment* (UNPRI). Le Forum est l'un des membres fondateurs d'Eurosif. www.frenchsif.org